

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle  
et énergétique

---

**Arrêté du 7 octobre 2025**

**modifiant l'arrêté du 2 mai 2023 relatif à la composition de la formation spécialisée  
du comité social d'administration unique d'administration centrale  
des ministères économiques et financiers**

NOR : ECOP2527418A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et énergétique et  
la ministre des comptes publics,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 22 avril 2022 modifié portant création et organisation générale des comités sociaux d'administration des ministères économiques et financiers et de leurs établissements publics, notamment son article 1<sup>er</sup> et son annexe I ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2023 modifié relatif à la composition de la formation spécialisée du comité social d'administration unique d'administration centrale des ministères économiques et financiers ;

Vu le courrier électronique du 24 septembre 2025 du secrétaire général de FO centrale et la démission de M. Emmanuel Frontin,

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'annexe de l'arrêté du 2 mai 2023 susvisé est ainsi modifiée, en ce qui concerne le syndicat FO Union (Confédération générale du travail Force ouvrière) :

- *Mme Barbara SCHICKELE est nommée représentante suppléante en remplacement de M. Emmanuel FRONTIN.*

**Article 2**

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 7 octobre 2025

Pour les ministres et par délégation :  
Le chef du bureau de l'organisation du dialogue social,

Christian Bonnier